

moins qu'on ne le remboursât auparavant des sommes qu'il a païées pour être nommé à ce gouvernement & de celles qu'il a dépensées pour les vivres qu'il a fournis au Bassâ d'Acre, afin de le mettre en état de conserver cette place lorsqu'elle étoit assiégée. On s'attend bien que le Bassâ de Jérusalem n'a pas voulu entendre parler de ce remboursement ; il a envoie un nouvel ordre au Gouverneur de Jassâ qui l'a déchiré, & a renvoie le porteur, après lui avoir fait donner cent coups de bâton. Après cet acte de violence & de mépris pour son supérieur, il s'attend à se voir incessamment assiégé, & il travaille avec beaucoup d'activité à se mettre en état de défense. ---- On mande de Salonique un naufrage qui peint fortement les extrémités où se trouvent quelques fois les navigateurs.

Jean - François Poupiac, de Saint - Tropez, commandant la polacre *les trois Freres*, ayant fait voile en Septembre de Marseille pour Constantinople où il laissa plusieurs marchandises, y reçut ordre de transporter divers articles de son chargement à Salonique & d'y embarquer environ dix - sept balles de poil de chameau & quelques barrils d'alun qui devoient faire partie de la cargaison qu'on lui destinoit dans ce dernier endroit pour son retour en France : il devoit aussi toucher à Rodosto & y débarquer vingt barriques de sucre. Le 30 Novembre, il mit à la voile & arriva le jour suivant dans cette ville de la Românie : il y séjourna dix jours & mouilla le 11 Décembre aux Dardanelles, d'où il partit le 15 par un vent d'Est Nord - Est. Il reconnut le soir Monte Santo, mais tourmenté par le vent qui augmentoit, il fut contraint d'entrer dans le Golfe sans pouvoir prendre aucun